

Vous recherchez le dossier d'un membre de la Légion d'honneur ?

Les Archives nationales conservent les dossiers nominatifs des légionnaires nommés ou promus dans l'ordre de la Légion d'honneur, depuis la création de l'ordre en 1802 et décédés avant 1977, mais aussi des propositions collectives et individuelles ainsi que des dossiers individuels de discipline, de secours et de pensions provenant de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

Ce que vous ne trouverez pas aux Archives nationales

- les dossiers du Premier Empire qui ont été presque entièrement détruits à la Restauration, seuls ayant été préservés les dossiers des membres de la Légion d'honneur qui ont prêté serment à Louis XVIII,
- un certain nombre de dossiers perdus en 1871 lors des incendies de la Commune,
- des dossiers d'anciens combattants de la Première Guerre mondiale pour lesquels l'attribution de la Légion d'honneur semble avoir fait l'objet d'une procédure simplifiée,
- les dossiers de certaines personnalités comme les anciens présidents de la République qui sont détenus par la Grande Chancellerie ou le Musée de la Légion d'Honneur.

La base LEONORE des Archives nationales

en ligne sur le site <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anparis/>, rubriques : Instruments de recherche > Bases de données
ou directement à l'adresse : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/pres.htm>.

- **recense tous les dossiers nominatifs des titulaires de l'ordre de la Légion d'honneur détenus par les Archives nationales**, soit 388 450 dossiers conservés ou sur le site de Paris (légionnaires décédés avant 1954), ou sur le site de Fontainebleau (quelques légionnaires décédés avant 1954 et tous les légionnaires décédés entre 1954 et 1977).

Les notices donnent les informations suivantes : cote du dossier, nom et prénoms du légionnaire, sexe, date et lieu de naissance.

- la cote des dossiers conservés à Paris commence par **LH**
- la cote des dossiers conservés à Fontainebleau commence par **19800035**

Pour les légionnaires dont le dossier n'est pas encore recensé dans la base, il convient de s'adresser à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, 1 rue de Solférino, 75007 Paris, 01 40 62 84 00, <http://www.legiondhonneur.fr/>, qui en détient le fichier alphabétique.

- **propose la consultation en ligne des dossiers qui ont été numérisés.**

» **La reproduction, en vue d'un usage privé, des images, comme des notices de la base LEONORE, est autorisée.**

Toute diffusion, gratuite ou payante, est soumise à l'autorisation préalable des Archives nationales.

Modalités pratiques

■ Consultation des dossiers

Les dossiers numérisés se consultent désormais **uniquement en ligne**.

Les dossiers en cours de numérisation sont **indisponibles** (leurs cotes sont indiquées dans la base LEONORE).

Les autres dossiers se consultent de la manière suivante :

• Dossiers conservés sur le site de Paris

Les dossiers sont tous librement communicables en salle de lecture du CARAN, dans un délai de 48 heures après le dépôt du formulaire (5 dossiers par demande), sur demande écrite :

- déposée en salle,
- ou adressée par courrier postal aux Archives nationales – site de Paris, 60 rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris,
- ou adressée par courrier électronique à l'adresse demande-legiondhonneur.archives@culture.gouv.fr

comportant les nom, prénoms et date de naissance du titulaire ainsi que *la cote précise* du dossier.

• Dossiers conservés sur le site de Fontainebleau

Le délai de communication des dossiers est de 50 ans à compter de la date du document le plus récent du dossier ; cette date est indiquée dans le champ « date du dernier document ».

La consultation des dossiers non communicables est soumise à l'obtention d'une dérogation.

Les dossiers sont communicables en salle de lecture sur demande, formulée de préférence 24 h à l'avance :

- écrite déposée en salle,
- ou par téléphone au 01 64 31 73 00,
- ou par courrier électronique à an.fontainebleau@culture.gouv.fr

comportant les nom, prénoms et date de naissance du titulaire ainsi que *la cote précise* du dossier.

■ Reproduction des dossiers

Les dossiers librement communicables sont librement reproductibles :

sur place par clichage sans flash ou photocopie

moyennant un prix forfaitaire de 7 € par dossier, par courrier postal ou électronique adressé au site détenteur des dossiers :

- site de Paris, 60 rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, anparis-repro@culture.gouv.fr
- site de Fontainebleau, 2 rue des Archives, 77300 Fontainebleau, an.fontainebleau@culture.gouv.fr.

■ Pour approfondir votre recherche

• Dans le fonds de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur :

A la suite des dossiers nominatifs des légionnaires (cotés LH 1-2812) figurent sur le site de Paris d'autres dossiers nominatifs de propositions collectives ou individuelles, de discipline, secours ou pensions (cotés LH 3000-3363). Les **répertoires – index, qui permettent une recherche nominative**, sont consultables en salle des inventaires du Caran et sur le site <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anparis/>, rubriques : Instruments de recherche > Fonds publics postérieurs à 1789 > LH. Grande Chancellerie de la Légion d'honneur > État des inventaires ; ou directement à l'adresse <http://www.archivesnationalesculture.gouv.fr/chan/chan/series/serieCELHegf.html>.

• Dans les fonds des ministères :

Des dossiers de proposition, des collections de décrets et ordonnances de nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur sont conservés aux Archives nationales dans les fonds des ministères (sauf ministères des Affaires étrangères, de la Défense et des Finances qui conservent leurs dossiers d'archives respectifs). Consulter la fiche de recherche 27 *L'ordre de la Légion d'honneur* disponible en salle des inventaires et accessible sur le site des Archives nationales, <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anparis/>, rubriques : Instruments de recherche > Conseils pour la recherche > Pour aller plus loin ; ou directement à l'adresse : http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/caran/27_Legion_dhonneur.pdf.

■ Bibliographie

- A. LIEVYNS, J.M. VERDOT et P. BÉGAT, *Fastes de la Légion d'honneur. Biographie de tous les décorés accompagnée de l'histoire législative et réglementaire de l'ordre*, Paris, 1842 – 1844, 3 vol. [5 200 notices ; limité en réalité aux premières promotions dans l'ordre effectuées durant l'an XII]. Usuel coté **F6.1 LIE** consultable en salle de lecture du Caran.
- Laurence WODEY, *Guide de recherches en histoire de la Légion d'honneur*, Paris, Musée national de la Légion d'honneur, 2002. Usuel coté **AFG 79** consultable en salle des inventaires du Caran.